

Beluga

Société anonyme

Rue du Baillois 43, B-1330 Rixensart
RPR 0401765981 – BTW BE 401.765.981

INFORMATION RÉGLEMENTÉE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21/05/2021 COMMUNIQUÉ DE PRESSE AU 21/05/2021 18h00

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de Beluga, qui s'est tenue ce vendredi 21 mai 2021, a approuvé tous les points à l'ordre du jour tels que proposés par le Conseil d'administration à l'assemblée générale, en particulier :

3. L'assemblée discute et approuve les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2020.
4. L'assemblée approuve la proposition d'affectation du résultat, notamment la distribution d'un dividende de 0,13 EUR brut par action et le transfert du solde du bénéfice à l'exercice suivant.
5. L'assemblée donne décharge par vote séparé aux administrateurs, Michel Balieus, Daphné Claude, Serge Stroïnovsky (pour Claes-Wagner SPRL), François Vogeeler, Alice Weill, Philippe Weill (pour BBFM SA) et Jeanine Windey, ainsi qu'au commissaire Reviseur RSM, représenté par Sébastien Deckers, pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2020.
6. L'assemblée approuve la reconduction des administrateurs Michel Balieus, Daphné Claude, Serge Stroïnovsky (pour Claes-Wagner SPRL), François Vogeeler, Alice Weill, Philippe Weill (pour BBFM SA) et Jeanine Windey en tant qu'administrateurs de Beluga pour une période de 4 ans avant l'Assemblée générale de 2024.
7. L'assemblée approuve la proposition de rapport de rémunération pour l'exercice 2020.

Le Conseil d'administration informe ensuite les actionnaires que le dividende 2020 de 0,13 EUR brut par action sera mis en paiement à partir du 28 mai 2021 contre le coupon n ° 10 via KBC Bank NV, Havenlaan 2, 1080 Bruxelles.

Pour plus d'informations sur ce communiqué de presse, veuillez contacter :

Bruno Lippens
Beluga S.A.
Rue du Baillois 43, B-1330 Rixensart
bruno.lippens@belugainvest.com
tél : 0496 12 13 69